

Résumé sur l'ASE

- Intervention -

En cette journée mondiale des droits de l'enfant, j'ai une pensée émue pour tous les enfants placés dans des foyers ou dans des familles d'accueil. Ils sont plus de 170 000 dans ce cas. Aucun reportage, aucune campagne n'ont encore permis une prise de conscience nationale sur le sujet. La réalité pour beaucoup d'entre eux, ce sont les ruptures de parcours, la violence institutionnelle et un avenir incertain. La situation est telle qu'un quart des SDF en France sont des enfants passés par l'aide sociale à l'enfance.

L'État consacre à l'ASE 10 milliards par an. Mais le budget n'est pas tout. Et les grandes annonces non plus ne suffisent pas, comme le prouve le projet de loi présenté en grande pompe en juillet par le gouvernement. Dans les faits, mis à part la fin théorique des placements à l'hôtel, ce texte n'empêche pas les sorties sèches, ne soutient pas financièrement les départements en détresse, et ne fixe pas de normes d'encadrement pour les structures qui accueillent des mineurs. Et de toutes façons, l'application même du texte dépend de nombreux décrets...

Pendant ce temps, le nombre d'enfants placés ne cesse d'augmenter. Les départements croulent sous le flux des nouvelles prises en charge et une part importante de ces enfants présente des handicaps psychiques. Mais l'ASE manque de personnel et rémunère mal ses travailleurs sociaux souvent au bord du burn-out.

Il va sans dire aussi que la question des mineurs non accompagnés est inquiétante. L'ASE est devenue au fil des ans un point d'entrée de l'immigration clandestine, pour un coût estimé à plus d'un milliard d'euros. Pour masquer l'ampleur du phénomène, l'État répartit chaque année ces nouveaux venus, sur l'ensemble du territoire, ce qui rend leur nombre difficile à évaluer.

Il faut refaire de l'ASE une cause et une compétence nationales, revaloriser la fonction de travailleur social et d'assistante familiale, mieux contrôler les structures d'accueil, renvoyer systématiquement les MNA par des accords avec leur pays d'origine, et mieux coordonner les acteurs pour éviter la fragmentation des parcours.

La tâche est grande et elle demande une politique volontariste, mais nous leur devons bien cela.